

Conditions générales d'utilisation du Service d'API de Radio France

PRÉAMBULE

La Société Nationale de Radiodiffusion Radio France (ci-après dénommée « Radio France ») est une société nationale de programme au capital de 56.560.023 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 326 094 471 et dont le siège social est situé au 116 avenue du Président Kennedy, 75220 Paris Cedex 16.

Radio France est une entreprise de premier plan du secteur audiovisuel, chargée d'une mission de service public, qui édite plusieurs chaînes de radio sous les marques France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, France Musique, FIP et Mouv'. Aux termes de son contrat d'objectifs et de moyens couvrant la période allant de 2015 à 2019, Radio France a notamment pour objectifs d'intégrer les nouveaux usages de la radio en continuant à innover dans le domaine du numérique notamment via l'utilisation de nouveaux réseaux, de nouvelles plateformes et de nouvelles interfaces pour la distribution de ses programmes.

Dans ce cadre, Radio France a souhaité rendre accessible au public une API (Application Programming Interface) afin de mettre à la disposition des Utilisateurs de l'API les Données et le Contenu éditorial lui appartenant dans le but de promouvoir la diffusion de ces Données et de ce Contenu éditorial, de développer de nouveaux partenariats et de stimuler ainsi l'innovation dans le domaine du numérique.

Il est précisé que les Utilisateurs ne peuvent en aucun cas utiliser l'API, les Données et le Contenu éditorial de Radio France pour développer un service, une application et/ou un site Internet qui aurait pour objet direct ou indirect l'agrégation et le référencement desdites Données et dudit Contenu éditorial à destination du public, à des fins commerciales ou non ce, sans l'autorisation écrite préalable de Radio France.

Il est également précisé que le présent préambule fait partie intégrante et est indissociable des présentes Conditions générales d'utilisation (ci-après désignées les « CGU »). A ce titre, l'ensemble des mots introduits en préambule commençant par une majuscule sont définis à l'article 1 ci-dessous.

Radio France et l'Utilisateur sont ci-après désignés individuellement la « Partie » et collectivement les « Parties ».

1. DÉFINITIONS

- 1.1. L' « API »** (en anglais « Application Programming Interface ») désigne l'interface de programmation applicative permettant d'établir une communication entre l'Application Utilisateur et les sites Internet de Radio France notamment aux fins de reprise sur l'Application Utilisateur de Données et de Contenu éditorial suite à une Requête formulée via l'API.
- 1.2. L' « Utilisateur » ou les « Utilisateurs »** désigne(nt) toute personne physique ou morale, titulaire d'un Compte Utilisateur en cours de validité et non clôturé, qui utilise l'API, les Données et le Contenu éditorial dans le strict cadre des présentes CGU.
- 1.3. Le « Service »** désigne la mise à disposition de l'Utilisateur par Radio France de l'API lui donnant notamment accès aux Données et au Contenu éditorial afin de permettre leur reprise sur son Application Utilisateur.
- 1.4. Le « Compte Utilisateur »** désigne le compte personnel à chaque Utilisateur reprenant les informations fournies lors de sa demande de création de Compte Utilisateur effectuée sur le site Internet developers.radiofrance.fr dans le formulaire communiqué par Radio France et qui a été validé par Radio France au moyen d'un courriel de confirmation d'activation de Compte Utilisateur adressé à l'Utilisateur.
- 1.5. L'« Application Utilisateur »** désigne le site Internet et/ou l'application de l'Utilisateur qui intègre l'API

et reprend les Données et le Contenu éditorial.

1.6. Les « Données » mises à disposition de l'Utilisateur en temps réel via l'API sont les suivantes :

- Pour les chaînes radiophoniques France Inter, France Info, France Bleu, France Culture et France Musique et en fonction de la disponibilité de chacune de ces données pour chaque programme :
 - ✓ la grille des programmes,
 - ✓ les titres des programmes,
 - ✓ les chapeaux de présentation des programmes,
 - ✓ les noms des membres de l'équipe de Radio France travaillant sur les programmes,
 - ✓ les noms des invités des programmes,
 - ✓ la documentation associée aux programmes mis à disposition,
- Pour France Musique, Mouv', FIP et leurs webradios :
 - ✓ La liste des métadonnées associées aux titres diffusés à l'antenne.

1.7. Le « Contenu éditorial » désigne les enregistrements sonores des programmes de Radio France accessibles en streaming à la demande et sous forme de podcasts depuis les sites Internet de Radio France et repris par l'Utilisateur sur l'Application Utilisateur au moyen de liens hypertextes.

1.8. La « Documentation technique » désigne la documentation technique mise à disposition des Utilisateurs par Radio France pour faciliter l'utilisation de l'API et précisant l'ensemble des conditions techniques d'utilisation de celle-ci ainsi que les fonctionnalités proposées aux Utilisateurs. La Documentation technique est disponible à l'adresse suivante : developers.radiofrance.fr.

1.9. Une « Requête » désigne une requête « http » (littéralement « protocole de transfert hypertexte ») qui est un protocole de communication client-serveur développé pour le « world wide web » permettant à l'Utilisateur de communiquer avec l'API conformément à sa Documentation technique.

2. OBJET

Les CGU ont pour objet de définir les termes et conditions d'utilisation du Service comprenant l'utilisation de l'API par l'Utilisateur et celle des Données et du Contenu éditorial mis à disposition de l'Utilisateur via l'API.

3. DURÉE

L'Utilisateur pourra utiliser l'API pendant toute la durée de validité de son Compte Utilisateur, sauf en cas de cessation anticipée du Service du fait de Radio France.

A ce titre, l'Utilisateur reconnaît qu'il sera tenu au respect des présentes CGU pendant toute la durée de validité de son Compte Utilisateur.

4. CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

4.1. Création d'un Compte Utilisateur

4.1.1. L'accès au Service par l'Utilisateur est subordonné à l'activation du Compte Utilisateur de chaque Utilisateur par Radio France.

Pour obtenir un Compte Utilisateur, l'Utilisateur devra en formuler la demande en communiquant à Radio France via le formulaire disponible sur le site Internet developers.radiofrance.fr la totalité des informations suivantes (ci-après les « Informations ») dont l'Utilisateur garantit et certifie la véracité et l'exactitude :

-

- Si l'Utilisateur est une personne physique (étant précisé que seule une personne physique majeure sera autorisée à créer un Compte Utilisateur) :
 - o Nom Prénom
 - o Adresse électronique
 - o Mot de passe
- Si l'Utilisateur est une personne morale :
 - o Dénomination sociale
 - o Numéro RCS
 - o Nom Prénom de la personne habilitée à créer et utiliser le Compte Utilisateur
 - o Adresse électronique
 - o Mot de passe

4.1.2. L'Utilisateur s'engage à ne communiquer que des Informations exactes et à jour. Dans ce cadre, il s'engage notamment à ne pas communiquer de pseudonyme, adresse électronique ou dénomination susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers (notamment utilisation du nom patronymique de tiers, de marque déposée, etc.).

4.1.3. Toute transmission des Informations effectuée par courriel par l'Utilisateur via l'adresse électronique indiquée lors de la création du Compte Utilisateur sera réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur et sous sa responsabilité exclusive.

4.1.4. La création du Compte Utilisateur ne sera effective et l'Utilisateur ne pourra accéder à l'API que lorsqu'il aura reçu un courriel de confirmation d'activation du Compte Utilisateur adressé par Radio France à son attention. Il est expressément entendu que Radio France se réserve la possibilité de refuser toute activation de Compte Utilisateur si l'Utilisateur ne respecte pas les conditions énoncées ci-dessus et/ou en cas de communication par l'Utilisateur d'une adresse électronique et/ou d'Informations incomplètes et/ou invalides.

Pour créer un projet sur l'API, l'Utilisateur devra en formuler la demande auprès de Radio France en lui communiquant la totalité des Informations suivantes dont l'Utilisateur garantit et certifie la véracité et l'exactitude :

- Adresse URL de l'Application Utilisateur
- Description de l'Application Utilisateur et du projet de l'Utilisateur (Présentation du (des) produit(s) développé(s)/proposé(s) dans le cadre de l'Application Utilisateur et de leurs objets et finalités, lien éventuel vers le projet).

Après transmission de ces éléments par l'Utilisateur, Radio France pourra communiquer à l'Utilisateur dans le courriel de confirmation précité une clé d'identification qui lui permettra un accès effectif au Service. Cette clé d'identification est strictement limitée à l'usage personnel de l'Utilisateur tel qu'identifié dans son Compte Utilisateur (en cas d'Utilisateur personne morale, il s'agit de la personne habilitée à créer et utiliser le Compte Utilisateur et en cas d'Utilisateur personne physique, il s'agit de la personne dont les Informations d'identification auront été renseignées lors de la création du Compte Utilisateur) et est en aucun cas transférable à un tiers.

En cas de communication de la clé d'identification par l'Utilisateur à des tiers (à savoir toute personne non autorisée à utiliser le Compte Utilisateur), Radio France se réserve le droit de suspendre l'accès par l'Utilisateur au Service sous réserve de l'envoi par Radio France d'une notification à l'Utilisateur par courriel à l'adresse électronique renseignée lors de la création du Compte Utilisateur.

4.1.5. En outre, il est précisé que lors de la création du Compte Utilisateur, l'Utilisateur a coché une case matérialisant son acceptation expresse des présentes CGU attestant du fait qu'il a bien pris connaissance des présentes CGU et qu'il accepte sans restriction, ni réserve l'intégralité des

présentes CGU.

4.1.6. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne parviendrait pas à créer de Compte Utilisateur en raison de dysfonctionnements techniques imputables notamment aux installations informatiques de l'Utilisateur (serveur Internet, logiciels, matériels, etc.), la responsabilité de Radio France ne pourrait pas être recherchée et Radio France ne serait redevable d'aucune indemnité à ce titre.

4.1.7. Il est précisé que l'Utilisateur pourra à tout moment demander la clôture de son Compte Utilisateur et la suppression des Informations de son Compte Utilisateur en contactant le support par email à l'adresse support.openapi@radiofrance.com

4.2. Données personnelles

4.2.1. L'Utilisateur est informé que les Informations recueillies lors de la création de son Compte Utilisateur seront utilisées aux fins de :

- gestion du Service (communications et notifications liées aux CGU, à leur mise à jour, etc.) ;
- établir des statistiques sur la fréquentation et l'utilisation du Service ;
- prise de contact et sollicitation par courriel de la part de Radio France en vue de mettre en œuvre sa politique d'innovation ouverte conformément au préambule des présentes CGU (ex. : propositions de projets communs ou partenariats) ;

4.2.2. Le destinataire des Informations est Radio France. Radio France s'engage à ne les communiquer à aucun tiers à l'exception de ses prestataires techniques auxquels Radio France a éventuellement confié la gestion du Service ou la réalisation des statistiques.

4.2.3. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées et à la réglementation en vigueur, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les Informations le concernant. L'Utilisateur dispose également d'un droit d'opposition, pour un motif légitime, au traitement des Informations qui le concernent. Pour ce qui concerne les sites Internet et services de Radio France, l'Utilisateur peut exercer les droits cités au présent paragraphe en envoyant un courriel à l'adresse électronique suivante support.openapi@radiofrance.com en précisant clairement l'objet de sa demande et en y joignant une copie de sa pièce d'identité.

4.2.4. Les Informations sont conservées pendant 3 (trois) ans à compter de la suppression du Compte Utilisateur ou, en cas d'arrêt anticipé par Radio France du Service, pendant 3 (trois) ans à compter de la fin du Service.

5. CONDITIONS D'UTILISATION DE L'API

- 5.1.1.** Outre la création d'un Compte Utilisateur, pour pouvoir utiliser l'API l'Utilisateur :
- devra renseigner lors de chaque Requête la clé d'identification que Radio France lui aura fournie dans le courriel de confirmation de l'activation de son Compte Utilisateur conformément à la Documentation technique ;
 - s'engage à respecter la Documentation technique qui précise notamment l'ensemble des conditions techniques d'utilisation de l'API et s'assure dans ce cadre et sous sa seule responsabilité de la compatibilité de l'API avec ses systèmes et qu'il dispose de la compétence et des outils pour utiliser l'API, les Données et le Contenu éditorial ;
 - s'engage à mettre en place les mesures de sécurité nécessaires à la protection des systèmes, logiciels, Données et Contenu éditorial de Radio France et notamment à disposer de logiciels antivirus et anti-vers à jour conformes aux standards de sécurité

et aux bonnes pratiques dans le secteur informatique ;

- garantit que les systèmes d'exploitation, réseaux, serveurs, logiciels, bases de données qu'il utilise pour la gestion de l'Application Utilisateur sont conformes aux standards de sécurité et aux bonnes pratiques dans le secteur informatique ;
- s'engage à tenir Radio France informée de toute faille de sécurité et/ou intrusion dans le système dont il aurait connaissance dans un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la découverte de la faille de sécurité. L'Utilisateur informera Radio France par l'envoi d'un courriel à l'adresse dédiée suivante : support.openapi@radiofrance.com ;
- s'engage à répercuter dans les conditions générales d'utilisation de son Application Utilisateur les mêmes restrictions d'utilisation de l'API et/ou des Données et/ou du Contenu éditorial que celles prévues à l'article 5.3. ci-dessous.

5.1.2. Dans une perspective d'évolution du Service, Radio France pourra mener des audits des mesures de sécurité mises en place par les Utilisateurs pour l'utilisation de l'API.

Dans l'hypothèse d'un audit, Radio France informera à l'avance l'Utilisateur par courriel à l'adresse électronique renseignée lors de la création du Compte Utilisateur. A l'issue de l'audit, Radio France pourra formuler à l'Utilisateur des préconisations quant aux mesures de sécurité à mettre en place par courriel à l'adresse électronique renseignée lors de la création du Compte Utilisateur. L'Utilisateur sera tenu de mettre en œuvre les préconisations de sécurité de Radio France dans un délai de 10 (dix) jours à compter de l'envoi dudit courriel.

5.2. Licence d'utilisation portant sur l'API

Radio France accorde à l'Utilisateur une licence d'utilisation mondiale portant sur l'API, non-exclusive, non-transférable à des tiers, pendant la durée définie à l'article 3 ci-dessus, aux fins de développement et d'enrichissement de l'Application Utilisateur notamment via la reprise des Données et du Contenu éditorial sur l'Application Utilisateur.

5.3. Restrictions d'utilisation

Dans le cadre de la licence concédée à l'article 5.2. ci-dessus, l'Utilisateur n'est en aucun cas autorisé à :

- Utiliser l'API et/ou les Données et/ou le Contenu éditorial à des fins commerciales à savoir toute mise à disposition de l'API et/ou des Données et/ou du Contenu éditorial contre toute forme de paiement direct et/ou indirect de la part du public (notamment pas de monétisation publicitaire quelle qu'elle soit, vente directe des Données et/ou du Contenu éditorial, abonnement, etc.) ;
- Utiliser l'API et/ou les Données et/ou le Contenu éditorial dans le but de mettre en place un mécanisme de référencement et/ou d'agrégation de tout ou partie des Données et du Contenu éditorial permettant de proposer sur un service, une application ou un site Internet autres que ceux de Radio France le référencement et/ou l'agrégation desdites Données et dudit Contenu éditorial à destination du public, à des fins commerciales ou non ;
- Modifier, transmettre, adapter, distribuer, traduire, altérer, corriger les Données et/ou le Contenu éditorial et/ou l'API ;
- Reproduire, stocker et/ou héberger le Contenu éditorial, y compris mise en mémoire cache, quel que soit le moyen technique utilisé, étant précisé que le Contenu éditorial mis à disposition de l'Utilisateur via l'API devra impérativement être repris sur l'Application Utilisateur au moyen de liens hypertextes ;
- Imposer aux tiers des restrictions d'utilisation des Données et/ou du Contenu éditorial et/ou de l'API différentes, qu'elles soient plus ou moins strictes, que celles prévues aux présentes CGU ;
- Utiliser l'API et/ou les Données et/ou le Contenu éditorial de manière contraire à la loi et aux règlements, à l'ordre public et aux bonnes mœurs (ex. : utilisations faisant la promotion de la pornographie ou de partis politiques extrémistes, d'actes terroristes, de logiciels malveillants, etc.) ;
- Utiliser l'API et/ou les Données et/ou le Contenu éditorial d'une manière susceptible de

- porter atteinte, ou portant atteinte, à l'image de Radio France et/ou de ses collaborateurs et plus généralement en contrariété avec les droits des tiers ;
- Utiliser l'API et/ou les Données et/ou le Contenu éditorial d'une manière susceptible de donner l'impression, ou donnant l'impression, que Radio France promeut ou édite l'Application Utilisateur et/ou que l'Utilisateur distribue les Données et/ou le Contenu éditorial accessibles via l'API sous les marques de Radio France ;
- Juxtaposer sur l'Application Utilisateur les Données et/ou le Contenu éditorial avec d'autres informations susceptibles d'en altérer le sens et/ou la portée ;
- Conformément à l'article 9 ci-dessous, le Service est gratuit pour les Utilisateurs effectuant jusqu'à un seuil de 1000 (mille) Requêtes incluses par jour. Dès que ce seuil par Utilisateur et par jour est dépassé, il est précisé que Radio France bloquera l'accès de l'Utilisateur au Service et l'Utilisateur devra contacter Radio France aux fins de discuter de l'opportunité de négocier de bonne foi avec Radio France un contrat de partenariat dont les conditions seront à définir entre Radio France et ledit Utilisateur.

5.4. Crédits

- 5.4.1.** L'Utilisateur s'engage à mentionner dans les crédits de l'Application Utilisateur le crédit Radio France suivant :

« données fournies par l'Open API Radio France ».

Ce crédit permet d'identifier Radio France comme le fournisseur de l'API, des Données et du Contenu éditorial.

Pour l'apposition dudit crédit Radio France dans l'Application Utilisateur, l'Utilisateur s'engage à respecter les normes et charte graphiques de Radio France communiquées par Radio France dans la charte numérique de Radio France accessible à l'adresse suivante : <https://charte.dnm.radiofrance.fr/>. Aucune modification, reformatage, altération, adaptation des marques et logos de Radio France ne sont autorisés dans le cadre des présentes CGU.

Il est rappelé, conformément à l'article 5.3. ci-dessus, que l'Utilisateur ne peut utiliser l'API et/ou les Données et/ou le Contenu éditorial d'une manière susceptible de donner l'impression, ou donnant l'impression, que Radio France promeut ou édite l'Application Utilisateur et/ou que l'Utilisateur distribue les Données et/ou le Contenu éditorial accessibles via l'API sous les marques de Radio France.

- 5.4.2.** L'Utilisateur s'engage à faire apparaître les éléments descriptifs suivants pour chaque programme compris dans le Contenu éditorial disponible sur l'Application Utilisateur :

- nom du programme,
- titre de l'émission,
- nom du producteur,
- logo et nom de la chaîne dans le respect des normes et charte graphiques de Radio France communiquées par Radio France dans la charte numérique de Radio France accessible à l'adresse suivante : <https://charte.dnm.radiofrance.fr/>.

- 5.4.3.** Nonobstant les paragraphes précédents, il est expressément précisé que Radio France ne concède à l'Utilisateur aucune licence pour l'utilisation de ses marques et/ou logos à quelque fin que ce soit et notamment à des fins de communication.

6. PROPRIETE

Radio France est titulaire de tous les droits de propriété, y compris intellectuelle portant sur l'API, les Données, le Contenu éditorial et la Documentation technique.

Aucun titre ou droit de propriété attaché à l'API, aux Données, au Contenu éditorial et à la Documentation technique n'est transféré à l'Utilisateur.

7. OBLIGATIONS DE RADIO FRANCE

- 7.1.** Radio France fera ses meilleurs efforts pour assurer aux Utilisateurs la disponibilité du Service. Néanmoins, Radio France pourra suspendre cet accès de manière temporaire, sans information préalable des Utilisateurs, en cas d'opération de maintenance et/ou en cas de risque d'atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs et/ou dans les cas visés à l'article 10.1 ci-après. Dans ces hypothèses, la responsabilité de Radio France ne pourra en aucun cas être recherchée par les Utilisateurs et Radio France ne sera redevable d'aucune indemnité du fait de ladite suspension.

En cas de difficultés rencontrées par un Utilisateur pour l'utilisation du Service, l'Utilisateur concerné pourra adresser une demande d'assistance par courriel au service « support » disponible à l'adresse figurant à l'article 13.2. ci-dessous.

- 7.2.** Dans l'hypothèse d'une cessation du Service dont elle pourra décider à sa discrétion compte tenu de ses contraintes internes notamment techniques et stratégiques, Radio France s'engage à en informer au préalable les Utilisateurs par courriel à l'adresse électronique renseignée lors de la création du Compte Utilisateur au moins 30 (trente) jours avant la cessation effective du Service et la clôture des Comptes Utilisateurs. La responsabilité de Radio France ne pourra en aucun cas être recherchée par les Utilisateurs en cas de cessation du Service et Radio France ne sera redevable d'aucune indemnité du fait desdites cessations et clôtures.

8. GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

- 8.1.** L'Utilisateur exploitera l'API, les Données et le Contenu éditorial conformément aux termes des présentes CGU, sous sa seule responsabilité et à ses risques et périls, sans recours possible contre Radio France, sauf en cas de décision de justice rendue définitive statuant sur la responsabilité effective de Radio France.

En cas de non-respect par l'Utilisateur des CGU et en cas de recours et/ou de réclamation formulés par un tiers à l'encontre de Radio France dans ce cadre, l'Utilisateur s'engage à garantir Radio France contre tout recours et toute réclamation et tient Radio France quitte et indemne de tous frais (y compris honoraires d'avocat) pouvant résulter desdits manquements aux présentes CGU de l'Utilisateur et desdits recours et/ou réclamation formulés par des tiers dans ce cadre.

- 8.2.** Radio France est seule responsable du Contenu éditorial et des Données qu'elle détermine conformément aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur en France et à ses obligations liées à sa mission de service public. A ce titre, Radio France garantit que toutes les obligations légales relatives au droit de réponse en vigueur en France seront respectées à ses frais et ce, sous réserve d'une décision de justice définitive reconnaissant le bien-fondé juridique de la réclamation du tiers ou de la reconnaissance par Radio France du bien-fondé juridique de la réclamation du tiers.

Dans ce cadre, Radio France est également libre d'intégrer de la publicité dans le Contenu éditorial et les Données sans que l'Utilisateur ne puisse s'y opposer.

- 8.3.** Radio France fait son affaire de l'ensemble des autorisations et rémunérations qui seraient nécessaires auprès des auteurs, des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes, de leurs ayants droit (sociétés d'auteurs, sociétés d'artistes-interprètes, éditeurs...) au titre de la diffusion du Contenu éditorial et des Données, que Radio France effectue elle-même notamment sur le(s) site(s) Internet qu'elle édite.

8.4. L'Utilisateur est quant à lui seul responsable de la reprise du Contenu éditorial, qu'il effectuera sur l'Application Utilisateur dans le respect des présentes CGU, à savoir uniquement par le biais de reproduction de liens hypertextes, afin que cette reprise ne puisse en aucun cas constituer une nouvelle communication au public dudit Contenu éditorial. Par conséquent, tout hébergement du Contenu éditorial sur l'Application Utilisateur et/ou toute modalité technique pouvant s'analyser juridiquement comme une nouvelle communication au public du Contenu éditorial sont proscrits. Il appartient à l'Utilisateur d'obtenir les éventuelles autorisations nécessaires auprès des ayants droit du Contenu éditorial s'il y a lieu (ex : sociétés de gestion collective des droits d'auteurs et des droits voisins). La responsabilité de Radio France ne pourra en aucun cas être recherchée à ces titres.

8.5. En cas de réclamation formulée par un ayant droit auprès de l'Utilisateur relativement à la reprise du Contenu éditorial sur l'Application Utilisateur, cette réclamation pouvant notamment résulter d'une évolution de la législation ou de son application par les juridictions tant françaises qu'européennes l'Utilisateur s'engage à en informer Radio France dans un délai de 10 (dix) jours par courriel adressé à l'adresse suivante : support.openapi@radiofrance.com.

En pareille hypothèse, Radio France est habilitée à prendre seule ou, selon son choix, en lien avec l'Utilisateur toutes mesures appropriées afin d'écarter les risques nés de cette(ces) réclamation(s) éventuelle(s) ou de les minorer. Il est précisé que ces mesures pourront notamment consister en la suspension ou clôture du Compte Utilisateur ou en la cessation du Service.

Dans ce cadre, l'Utilisateur s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures appropriées sollicitées par Radio France par courriel adressé à l'adresse électronique renseignée lors de la création du Compte Utilisateur et ce, dans le délai qui lui sera précisé par Radio France dans ledit courriel.

En pareille hypothèse, aucune compensation financière ou d'une autre nature ne sera due par Radio France à l'Utilisateur à quel que titre que ce soit.

8.6. Concernant les Données qui seront hébergées, reproduites et communiquées au public par l'Utilisateur, il est rappelé que l'Utilisateur s'engage à ne pas opérer de modifications des Données (ex. : ajouts, coupures, suppressions, extractions, substitutions, etc.) et à ne pas porter atteinte à l'image et à la respectabilité de Radio France et de ses collaborateurs dans le cadre de leur utilisation.

8.7. De manière générale, Radio France décline toute responsabilité quant aux exploitations du Contenu éditorial et des Données par l'Utilisateur y compris dans le cadre de l'Application Utilisateur qui relèvent de la seule responsabilité de l'Utilisateur. Par conséquent, la responsabilité de Radio France ne pourra en aucun cas être recherchée par l'Utilisateur et/ou par tout ayant droit et/ou par tout tiers qui y auraient intérêt – autres que Radio France, au titre de l'exploitation du Contenu éditorial et des Données. Il est, en outre, précisé que le droit moral des ayants droits éventuels sur le Contenu éditorial et les Données demeure expressément réservé.

8.8. Les dispositions du présent article sont une condition essentielle et déterminante pour l'exécution des présentes CGU.

9. CONDITIONS FINANCIERES

9.1. Le Service est gratuit pour les Utilisateurs effectuant jusqu'à un seuil de 1000 (mille) Requetes incluses par jour. Dès que ce seuil par Utilisateur et par jour est dépassé, Radio France bloquera l'accès de l'Utilisateur au Service et l'Utilisateur devra contacter Radio France aux fins de discuter de l'opportunité de négocier de bonne foi avec Radio France un contrat de partenariat étant précisé que les conditions et contreparties réciproques des parties seront à définir entre Radio France et ledit Utilisateur.

En cas de recours par l'Utilisateur à des procédés frauduleux permettant de dissimuler et/ou de falsifier

le nombre réel de Requêtes par jour en vue de rester frauduleusement en deçà du seuil de 1000 (mille) Requêtes inclus par jour, Radio France se réserve le droit de clôturer le Compte Utilisateur et ce, sans préavis et sans indemnité pour l'Utilisateur.

9.2. Les Utilisateurs souhaitant utiliser le Service à des fins commerciales devront impérativement contacter le service « partenariat » de la Direction du Numérique de Radio France, disponible à l'adresse mentionnée à l'article 13.2. ci-dessous, afin de conclure un contrat de partenariat dont les termes et les conditions financières seront à définir entre Radio France et ledit Utilisateur.

9.3. En outre, il est précisé que le Service ayant été mis en place par Radio France à titre expérimental, en cas de changement de l'économie du Service, Radio France se réserve la possibilité de modifier les conditions financières des présentes CGU qui seront soumises à l'acceptation de l'Utilisateur au moyen d'une notification par courriel invitant l'Utilisateur à cocher une case aux fins de matérialiser son acceptation expresse de la nouvelle version des CGU correspondante.

Si l'Utilisateur n'accepte pas les modifications des conditions financières liées à l'évolution de l'économie du Service, Radio France se réserve le droit de clôturer son Compte Utilisateur, sous réserve de l'envoi d'un courriel de notification à l'Utilisateur à l'adresse renseignée lors de la création du Compte Utilisateur.

10. RESOLUTION

10.1. Clause résolutoire : En cas de manquement par l'Utilisateur à l'une quelconque de ses obligations qui sont toutes de rigueur et notamment dans les cas suivants :

10.1.1. En cas de non-respect par l'Utilisateur des restrictions d'utilisation de l'API et/ou des Données et/ou du Contenu éditorial, telles que prévues à l'article 5.3. ci-dessus ;

10.1.2. En cas de communication par l'Utilisateur d'Informations incomplètes et/ou invalides lors de la création du Compte Utilisateur dans les conditions précisées à l'article 4 ci-dessus ;

10.1.3. En cas de transfert à un tiers par l'Utilisateur de la clé d'identification fournie par Radio France à l'Utilisateur dans les conditions précisées à l'article 4 ci-dessus ;

Radio France pourra notifier par courriel avec accusé de réception à l'Utilisateur l'obligation se conformer à son/ses obligation(s) susmentionnée(s) dans un délai de 10 (dix) jours. Si cette notification reste sans effet à l'expiration du délai précité, Radio France pourra notifier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'Utilisateur, la clôture de son Compte Utilisateur et la résolution de plein droit des présentes CGU en indiquant les raisons qui la motivent et sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels Radio France pourrait prétendre.

10.2. Résolution par notification : En cas de défaillance et/ou de manquement grave et/ou répété de l'Utilisateur à l'une quelconque des dispositions des présentes CGU, Radio France pourra, après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception dans laquelle Radio France notifie à l'Utilisateur les engagements qu'il doit respecter, et qui serait restée infructueuse dans les 10 (dix) jours suivant son envoi, clôturer son Compte Utilisateur, ce qui a pour conséquence de résoudre les présentes CGU de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels Radio France pourrait prétendre.

Les présentes CGU seront alors résolues de plein droit à compter de l'envoi de la lettre de résolution et sans indemnité pour l'Utilisateur défaillant.

11. FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, telle que définie par la loi, la jurisprudence et au présent article, ni Radio France ni l'Utilisateur ne seront plus responsables de la suspension ou de la non-exécution de leurs obligations et ne seront redevables d'aucune indemnité l'un envers l'autre.

Dans le cadre des présentes CGU, sont reconnus comme des cas de force majeure :

- la grève externe (notamment grève des prestataires techniques de Radio France) ou interne à Radio France touchant tout ou partie de son personnel concourant à la réalisation des opérations, objet des présentes CGU ;
- les menaces graves pesant sur la sécurité des biens et des personnes notamment de nature informatique.

Si l'événement de force majeure perdurait pendant plus de 15 (quinze) jours, Radio France pourra mettre fin au Service sans autres formalités ni indemnité à l'Utilisateur.

12. CONVENTION DE PREUVE

Sauf erreur manifeste, seules les informations résultant des systèmes de Radio France et plus généralement de tous les services électroniques de Radio France, auront force probante dans l'application des CGU et dans tout litige relatif aux CGU.

13. NOTIFICATIONS - CONTACT

13.1. Contact Utilisateur

Il est précisé que toute communication par courriel avec l'Utilisateur prévue aux présentes CGU, notamment toute notification, s'effectuera à l'adresse électronique renseignée lors de la création du Compte Utilisateur.

Afin de pouvoir bénéficier d'un accès optimum au Service, l'Utilisateur s'engage à informer Radio France dans les plus brefs délais de tout changement d'adresse électronique. En cas d'invalidité de l'adresse électronique de l'Utilisateur, Radio France pourra solliciter l'Utilisateur afin qu'il lui communique une adresse électronique valide et, en cas d'absence de réponse de la part de l'Utilisateur dans un délai de 10 (dix) jours, Radio France pourra clôturer le Compte Utilisateur.

13.2. Assistance

Dans le cadre du Service, une assistance aux Utilisateurs sera proposée par la Direction du Numérique de Radio France sous la forme d'adresses de contact dédiées selon le type de demande formulée par l'Utilisateur :

- Un service de « support » pour les questions techniques sera disponible à l'adresse suivante support.openapi@radiofrance.com
- Un service « open innovation » pour l'utilisation gratuite du Service sera disponible à l'adresse suivante support.openapi@radiofrance.com
- Un service « partenariat » pour la mise en place d'un contrat privilégié avec l'Utilisateur (monétisation publicitaire, échange de visibilité, etc.) sera disponible à l'adresse suivante support.openapi@radiofrance.com

Radio France fera ses meilleurs efforts pour répondre aux demandes des Utilisateurs formulées dans le cadre du présent article. Il est précisé que l'Utilisateur s'engage à adresser sa demande à l'adresse de contact correspondant effectivement à son type de demande sans quoi Radio France ne pourra traiter sa demande. En cas de demandes multiples concomitantes, l'Utilisateur devra adresser un seul email par demandes du même type.

14. MISES A JOUR DES CGU

Il est expressément entendu, ce que l'Utilisateur accepte, que toute modification des CGU qui serait notifiée par

courriel à l'Utilisateur et acceptée par l'Utilisateur au moyen de la case à cocher prévue par Radio France à cette fin formera partie intégrante des présentes CGU. A défaut d'acceptation des modifications des CGU dans les conditions précitées, Radio France ne pourra maintenir son accès au Service.

15. RAPPORTS CONTRACTUELS

Les rapports contractuels créés par les CGU entre Radio France et l'Utilisateur ne sont pas des relations de mandant à mandataire ou à agent commercial mais constituent une convention entre deux personnes indépendantes.

En conséquence, ni Radio France ni l'Utilisateur, ni aucun de ses préposés, mandataires, représentants, ne pourra prendre d'engagement exprès ou implicite, quel qu'il soit, pour le compte de l'autre partie.

16. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGU sont soumises en toutes leurs dispositions ainsi que toutes leurs conséquences à la loi française.

En cas de litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGU, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée dans les quinze (15) jours suivant l'apparition du différend notifié par lettre recommandée avec accusé de réception par la partie qui s'en prévaut, le litige pourra être soumis par la partie la plus diligente aux Tribunaux compétents de Paris qui auront seule compétence pour en connaître, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.